

## Bon à savoir

La grippe se transmet à l'occasion d'éternuements ou de toux et par contact avec des objets contaminés.

Pour limiter le risque de contagion, adoptez des gestes simples de prévention :

► **évités les situations pour lesquelles les risques de transmission sont élevés :**

- lieux publics très fréquentés ;
- contacts rapprochés avec des personnes atteintes de la grippe ou susceptibles de l'être...

► **respectez certaines mesures d'hygiène :**

- lavez-vous les mains fréquemment (à l'eau et au savon, à défaut avec du gel hydro-alcoolique) ;
- utilisez des mouchoirs en papier à usage unique ;
- couvrez-vous la bouche ou portez un masque dès que vous toussiez ou que vous éternuez.

**Contre la grippe, la seule protection sûre et efficace est la vaccination.  
Parlez-en à votre médecin traitant.**

La MSA mène de nombreuses actions de prévention pour donner les moyens à chacun de devenir acteur de sa santé.

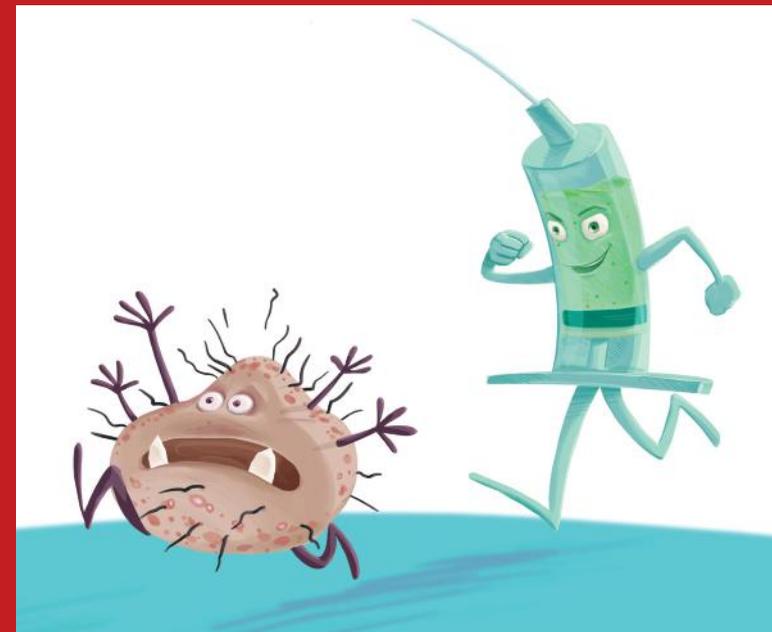
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet de votre MSA ou sur [www.msa.fr](http://www.msa.fr)



vous accompagner

Il court, il court, le virus de la grippe.  
Faites-vous vacciner !

■ Au plus tard le 31 janvier 2016



Réf. : 11696 - 09/15 - Crédits photos : E. Terrais - Fotolia - Author's image F. Béloncle / COMSA Image.

# Tout savoir sur la grippe et le vaccin

La grippe est une maladie virale qui peut être grave, et parfois entraîner la mort.

*En 2014, 91 % des décès concernaient les 65 ans et plus\*.*

Pour s'en prémunir, le moyen le plus sûr reste le vaccin. Il réduit considérablement les risques de complications sévères liées à cette maladie, chez les 65 ans et plus et les personnes les plus fragiles.

*En 2014, 74 % des cas graves liés à la grippe et admis en réanimation avaient une maladie chronique. 69 % d'entre eux n'étaient pas vaccinés\*.*

## Quatre questions sur la vaccination

au Professeur  
Anne-Claude CRÉMIEUX,  
médecin national de la MSA



**En 2014, on a pu constater que des personnes vaccinées contre la grippe ont été touchées par le virus, pourquoi ?**

Il y a deux raisons principales. La première est que le vaccin est fabriqué en mars de chaque année sur des prévisions de mutations du virus.

En 2014, un des virus responsables de l'épidémie était légèrement différent de ceux qui étaient ciblés par le vaccin. Ainsi, le vaccin protégeait moins bien que les autres années. La deuxième est qu'il faut une quinzaine de jours pour être protégé après l'injection du vaccin. Une personne vaccinée peut donc être infectée pendant cette période. Néanmoins, il faut savoir que même si une personne vaccinée est infectée par la grippe, elle aura des symptômes et des complications moindres.

### On a beaucoup parlé des adjuvants dans la vaccination antigrippale, qu'en est-il ?

En ce qui concerne le vaccin contre la grippe, celui-ci ne contient aucun adjuvant. Cependant, il faut savoir que les adjuvants contenus dans certains vaccins permettent d'améliorer la réponse immunitaire, suite à leur injection, et de renforcer leur efficacité.

### Y a-t-il des effets secondaires liés au vaccin contre la grippe ? Si oui, quels sont-ils ?

Peu d'effets secondaires sont constatés avec la vaccination antigrippale. Ils sont quasi-exceptionnels. Pour la plupart, il s'agit de réactions bénignes comme une inflammation au point d'injection, des douleurs musculaires, une légère fièvre ou des nausées qui disparaissent dans les deux jours qui suivent leur apparition.

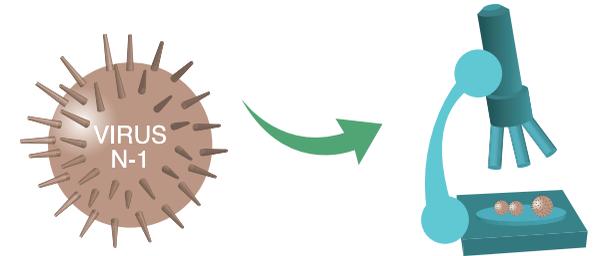
### En résumé, pourquoi est-il primordial de se faire vacciner contre la grippe ?

La vaccination reste, à ce jour, le moyen de prévention le plus sûr et le plus efficace pour lutter contre la grippe. Elle permet de se protéger soi-même et ses proches contre cette maladie et ses complications.

**Le vaccin, c'est se protéger et préserver son entourage.**

## Comment est élaboré le vaccin contre la grippe ?

- 1 Au début de chaque année, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) analyse les souches virales de la grippe qui ont circulé l'année précédente.



- 2 À partir des souches virales analysées, l'OMS publie, en mars de chaque année, les recommandations sur la composition du vaccin. Le vaccin peut alors être produit.



- 3 La fabrication du vaccin, contrôlée par l'OMS, est réalisée dans les cinq laboratoires français.

- 4 La livraison des vaccins est effectuée dans les pharmacies.

